



INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES (IGF)

**RAPPORT D'ACTIVITÉS DE
L'EXERCICE FISCAL 2022-2023**

NOVEMBRE 2023



SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	4
I. ÉDITORIAL	5
II. PRÉSENTATION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES	9
A. Cadre légal et réglementaire de l'IGF	10
B. Mission, vision et valeurs de l'IGF	10
a) Missions	10
b) Vision	12
c) Valeurs	12
C. Organisation de l'IGF	12
D. Staff directoire de l'IGF	14
III. CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE 2022-2023	15
IV. ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE	16
A. Activités Techniques	16
i. Missions réalisées	17
ii. Autres activités techniques	22
- AFPEC	22
- Rationalisation de ressources matérielles de l'État	23
- Synergie des institutions de contrôle	24
- Projet HA-L1131	26
- PERMAC	26
B. Activités Administratives	27
i. Activités réalisées par la DRH	27
ii. Activités réalisées par la DAF	28
iii. Commission Spécialisée des Marchés Publics	30
V. LA FORMATION CONTINUE, UN INCONTOURNABLE !	32
A. Audit des États Financiers	32
B. Audit Standards and Self-Assessment Training	33
C. Auditing IT Governance	34
D. Évaluation des risques de fraude	34
E. Formation initiale en audit à l'intention des TFP recrutés au cours de l'exercice 2022-2023	

F. Formation d'intégration au métier de fonctionnaire	35
G. Secourisme	36
VI. RECRUTEMENT ET INTRONISATION D'UNE NOUVELLE COHORTE AU SEIN DU CORPS DES INSPECTEURS DE L'IGF	36
VII. ÉLEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022-2023.....	39
A. Célébration des 15 ans de fonctionnement de l'IGF	39
B. Participation de l'IGF à la 13 ^{ème} édition du Sommet International de la Finance.....	41
C. Participation de l'IGF à la 10 ^{ème} édition du « Salon du Droit »	42
D. Commémoration de la journée mondiale de la Fonction Publique	42
VIII. LES INSTANTANÉS DE L'EXERCICE 2022-2023	43
IX. IMPRESSIONS DES EMPLOYÉS AUTOUR DES ACTIVITÉS FESTIVES DE L'IGF	49
X. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	53

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

MEF	: Ministère de l'Économie et des Finances
IGF	: Inspection Générale des Finances
UCREF	: Unité Centrale de Renseignements Financiers
DCAP	: Direction de Contrôle des Administrations Publiques
UDSI	: Unité de Documentation, de Statistique et d'Informatique
DSCP	: Direction de Surveillance des Capitaux Publics
UCAI	: Unité de Conseil et d'Audit Interne
DAF	: Direction Administrative et Financière
DRH	: Direction des Ressources Humaines
CNMP	: Commission Nationale Des Marchés Publics
AFPEC	: Académie de Formation et de Perfectionnement des Cadres
OMRH	: Office de Management des Ressources Humaines
ULCC	: Unité de Lutte Contre la Corruption
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
CSMP	: Commission Spécialisée des Marchés Publics
OCPAH	: Ordre des Comptables Professionnels d'Haïti
CSCCA	: Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif
CFI	: Centre de Facilitation des Investissements
PERMAC	: Programme Élargi de Renforcement du Marché de l'Audit et de la Comptabilité

I. ÉDITORIAL

Alors que les événements qui jalonnent la vie de toute institution nous enseignent la patience et la persévérance dans la mise en place et l'exécution de politiques publiques, notamment celles axées sur la bonne gouvernance et le contrôle de l'action publique, l'Inspection Générale des Finances (IGF) a vécu durant l'année budgétaire 2022-2023 une mise en abyme salutaire. En effet, alors que le pays reste en proie aux doutes et aux bouleversements les plus périlleux, le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) a connu, au point de vue fiscal, l'une des années les plus concluantes de son histoire. Dans ce contexte et alors que tous les organes du MEF sont théoriquement associés à cette réussite, les institutions de contrôle sous son égide ont connu des parcours divers dépendamment de leur positionnement ou de la nature de leurs interventions. Toutefois, le crédo demeure invariable : le contrôle, dans sa diversité, doit constituer un rempart à toutes formes de dysfonctionnements et de velléités d'actions corruptrices. Mais, il est évident que dans toute œuvre humaine et dans ce cas précis, la construction et la fortification d'un rempart demandent du temps, de l'énergie et une convergence d'actions, dépendamment de l'importance des forces adverses.

Ainsi, l'IGF s'est retrouvée en 2022-2023, comme depuis quelques années, plongée dans le dilemme consistant à mesurer sa performance à l'aune soit des réalisations au cours de l'année ou sa contribution réelle à l'amélioration de la gouvernance publique. Le prisme le plus aisé voudrait qu'on rapetisse la marche des institutions publiques à une simple suite d'actions contenues ou non dans un plan d'interventions, mais la complexité des réalités du pays devrait conduire à une analyse et une implication davantage tournée vers un positionnement utile à l'Administration Publique et à la collectivité en général. Au demeurant, l'Inspection Générale des Finances a essayé, même dans un contexte difficile à la tenue de ses missions, de concilier la réalisation de sa programmation aux impératifs d'une synergie entre les institutions de contrôle; seul chemin vers la revendication d'une performance réelle.

Pour cela, une rapide revue de la programmation 2022-2023 permet de comprendre les ressorts de l'orientation de l'IGF et également permet de se familiariser avec, ou de se

rappeler, les fondamentaux des interventions de l'institution, en s'étant atteler à couvrir un ensemble de champs dans une logique se rapportant aux défis les plus cruciaux de la gestion publique, en l'occurrence, les organismes autonomes, les fonds publics et les programmes à caractère social. Mais, comme souvent, l'institution a été rattrapée par des mandats de grande urgence confiés par le Ministre chargé de l'Économie et des Finances et a dû par conséquent modifier sa trajectoire et moduler ses ambitions. De toute façon, l'évolution de l'Inspection Générale des Finances a toujours été rythmée par cette dualité complémentaire qui en constitue son essence, son identité et qui lui confère cette polyvalence lui permettant d'emprunter des voies jusqu'ici inexplorées.

En effet, de sa participation, entre autres, à la mission portant sur l'Ambassade d'Haïti à Washington, à la mise en place d'une grande équipe de conduite de mission et de surveillance du Programme d'Urgence Multisectoriel pour l'Apaisement et la Réinsertion Sociale des Groupes Vulnérables (PUMARSGV) dit « *Food Shocks Windows* », à l'intervention dans le dossier de découverte de produits illicites dans des conteneurs mettant en cause notamment des Fonctionnaires du MEF et son intervention portant la Direction du Système Informatique du MEF, le maigre effectif de l'IGF a dû recourir à des circonvolutions de toutes sortes en vue de combler les attentes et sauvegarder certaines interventions propres qui revêtent une grande importance dans la gestion publique.

Mais, l'année 2022-2023 a été aussi l'occasion de nous rappeler l'objectif qui a conduit à la création d'une institution de contrôle telle que l'IGF avec des missions aussi variées et des ambitions à la mesure des rêves que les concepteurs nourrissaient pour l'Administration Publique Nationale. Nous avons profité de la survenance de la célébration de nos quinze (15) ans de fonctionnement, au cours d'une journée d'exposition, pour montrer nos réalisations, mais également pour reconnecter l'IGF à ses partenaires, au public universitaire et à la collectivité en général. Car, l'évolution d'une institution et sa place dans la sphère publique ne peut se construire à l'abri des regards et dans une autosuffisance mortifère. Elle a besoin du regard des autres pour se remettre en question. Elle a besoin de l'appui des autres pour se fortifier. Elle a besoin de la fusion avec les autres pour se renouveler et avancer.

Par ailleurs, cette journée nous a permis de constater, s'il en était besoin, l'engouement de toutes les catégories de la société haïtienne envers le renforcement des structures de contrôle. Elle a consacré également la responsabilité des institutions de contrôle envers le contrôle citoyen qui constitue l'un des axes de la pérennisation du contrôle de la gestion publique à travers une collaboration formelle et concrète entre les structures de veille de la société civile et les entités relevant de l'État. Car, dans un environnement aussi morcelé, aussi complexe et réfractaire aux changements, à la modernité et à la reddition de comptes, les paradigmes doivent s'adapter aux nouveaux outils et aux nouvelles approches éprouvées à travers le monde afin de rendre la participation citoyenne à l'action publique aussi facilement accessible qu'efficace.

Mais, toutes ces réussites, à l'aune des missions assignées de l'IGF, ne sauraient se concrétiser sans l'implication certaine, dévouée et professionnelle de ses personnels. Ce constat nous renforce dans nos approches de recrutement qui consistent à choisir les meilleures compétences devant contribuer à la construction et au renforcement de cette institution. Chaque ressource humaine intégrant l'IGF vient avec ses particularités, en apportant ses forces et ses ambitions, lesquelles se fondent dans les besoins du collectif pour améliorer chaque processus en place dans l'institution. Et, c'est dans ce contexte que l'année 2023-2024 démarre sur les mêmes bases que la précédente mettant davantage d'énergie à l'atteinte des objectifs, mais surtout en améliorant nos approches novatrices tenant compte de la complexité de la réalité haïtienne. Cette année sera également celle du renforcement des compétences des Inspecteurs des Finances et du personnel administratif afin d'être plus aptes à relever les défis qui nous sont familiers et ceux qui ne tarderont pas d'apparaître au gré de l'évolution de la situation générale du pays.

En conclusion, il apparaît évident que la mise en évidence d'un bilan ne saurait se démarquer de certaines difficultés communes à tout exercice de gestion, mais aussi certaines initiatives non concluantes qui constituent autant de leçons apprises afin de cerner avec davantage de rigueur et de pragmatisme chaque situation, chaque dossier de manière particulière. Cependant, il demeure un leitmotiv qui parcourt chaque action de l'IGF, c'est de contribuer à l'amélioration de la gestion publique avec efficacité et sens

de responsabilité. Parce qu'au-delà des postures et du son tonitruant des trompettes, c'est en raison de cet apport qualitatif que notre héritage devra être évalué dans la sphère publique.

II. PRÉSENTATION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

L'Inspection Générale des Finances (IGF) se dévoile comme une entité essentielle dans le paysage institutionnel étatique, opérant sous le contrôle hiérarchique du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et établie par le Décret du 17 mars 2006. Le contexte de création de l'IGF revêt une importance capitale, car elle a émergé à une période où l'Administration Publique haïtienne était en butte à des méthodes de gestion souvent manquant de rationalité et de rigueur, que ce soit dans les processus ou dans leur mise en œuvre concrète.

À ce moment précis, les principes fondamentaux tels que la reddition de comptes, le contrôle et l'audit étaient presque inexistants du paysage administratif de l'État. Cette carence en termes de pratiques transparentes et de mécanismes de surveillance a abouti à une constatation d'inefficacité et à un faible niveau de rendement au sein de l'Administration Publique haïtienne. Face à cette réalité criante, une réflexion profonde s'est engagée quant au rôle institutionnel et social de l'État.

Cet état de fait a engendré une réforme institutionnelle de grande envergure dont le but principal visait la transformation et la modernisation de l'Administration Publique, ce qui a conduit à la création d'organismes chargés de préserver les principes de la bonne gouvernance, en favorisant une gestion des finances publiques intègre, transparente et durable.

Au nombre de ces institutions figurent : l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC), l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), la Commission Nationale Des Marchés Publics (CNMP) et l'Inspection Générale des Finances (IGF).

Cette dernière a été créée pour jouer un rôle essentiel dans la surveillance et le contrôle des opérations financières et budgétaires. Elle représente l'une des pièces maîtresses de cette réforme structurelle ambitieuse, s'inscrivant comme une réponse concrète à la nécessité de rehausser la qualité de la gestion financière et de promouvoir la transparence au sein de l'Administration Publique haïtienne.

A. Cadre légal et réglementaire de l'IGF

L'Inspection Générale des Finances est organisée et fonctionne à travers deux (2) textes de loi. Le premier étant le Décret du 17 mars 2006. Ce décret énonce les modalités de fonctionnement de l'IGF, ses missions, ses attributions et présente également une cartographie des directions internes et des unités qui la composent, en précisant les responsabilités spécifiques de chacune et les compétences requises pour les diriger.

Le second texte est l'Arrêté du 06 juin 2006, qui établit les Statuts Particuliers des Corps Professionnels des Inspecteurs de l'Inspection Générale des Finances (IGF), des Comptables Publics du Trésor et des Contrôleurs Financiers du Budget. Cet arrêté précise les méthodes de recrutement, de promotion et de hiérarchisation au sein de ces Corps. Il classe les Inspecteurs en catégories, grades et échelons, en indiquant la durée de séjour dans chaque catégorie. Il traite également des passerelles entre ces corps et de leurs modalités de fonctionnement.

En plus de ces deux (2) textes, l'IGF dispose d'un ensemble de documents internes qui servent de règlements et qui facilitent l'organisation de ses activités. Ces documents englobent les codes d'éthique et de déontologie que tous les Inspecteurs des Finances doivent respecter, ainsi que les valeurs, la vision et la philosophie promues par l'institution. Parmi ces textes, on trouve le Manuel de Règlements Intérieurs, le Référentiel des Interventions de l'IGF, plusieurs guides d'audit spécifiques, et le cadre de référence pour la gestion des risques au sein de l'IGF.

B. Mission, vision et valeurs de l'IGF

Tel un socle, le triptyque éthique de l'IGF donne sens à nos actions quotidiennes et rallie à la convergence les personnalités distinctes et les compétences personnelles de chaque membre de l'Équipe-IGF.

a) Missions

La mission de l'IGF est clairement définie à l'article 2 du Décret du 17 mars 2006. L'Inspection Générale des Finances (IGF) est une entité de contrôle à priori et posteriori qui exerce des missions de contrôle, d'audit, d'inspection, de vérification, d'enquête, d'étude, de conseil et la formulation d'avis. Ces missions portent sur divers aspects de

l'Administration Publique Nationale, notamment les domaines administratifs, comptables, financiers, économiques et techniques. De plus, l'Inspection Générale des Finances peut également être chargée de mener d'autres missions qui lui sont confiées par la loi et les règlements en vigueur. Plus précisément, ses missions incluent généralement les éléments suivants :

1. Contrôle et audit : L'IGF réalise des contrôles et des audits des dépenses publiques, des comptes de l'État, des organismes publics, des entreprises publiques et de tout secteur lié aux finances publiques. Elle s'assure de la régularité, de la légalité et de l'efficacité de la gestion des ressources financières de l'État.

2. Évaluation : L'IGF évalue les politiques publiques, les programmes gouvernementaux et les projets pour mesurer leur impact, leur efficacité et leur efficience. Elle fournit des recommandations visant à améliorer la performance des politiques et des projets gouvernementaux.

3. Conseil : L'IGF peut également fournir des conseils aux ministères, aux organismes publics et aux collectivités locales sur les meilleures pratiques en matière de gestion financière et administrative.

4. Enquêtes spéciales : L'IGF peut être chargée de mener des enquêtes spéciales sur des questions financières ou administratives spécifiques, notamment des cas de fraude, de corruption ou de mauvaise gestion.

5. Rapports et recommandations : À la suite de ses missions, l'IGF rédige des rapports détaillés contenant ses constatations, ses recommandations et ses conclusions. Ces rapports sont souvent utilisés par les autorités compétentes pour prendre des décisions éclairées et améliorer la gestion des finances publiques.

L'IGF joue un rôle essentiel dans la surveillance et la transparence des finances publiques en Haïti, contribuant ainsi à l'efficacité et à la responsabilité dans la gestion des ressources financières de l'État.

b) Vision

Dans un engagement résolu envers la transparence et la responsabilité dans le domaine de la gestion des ressources publiques, l'Inspection Générale des Finances (IGF) poursuit sa mission avec une vision claire et déterminée. Cette vision consiste à renforcer la bonne gouvernance à tous les niveaux de l'Administration Publique, en promouvant activement les meilleures pratiques en matière de gestion des deniers publics, l'intégrité, la transparence et la reddition des comptes.

En intégrant ces principes dans toutes nos activités, nous travaillons ardemment à renforcer la confiance du public dans l'administration publique. Nous considérons cette vision comme un guide constant pour orienter nos efforts et assurer une gestion responsable des ressources publiques.

c) Valeurs

Au cœur de l'Inspection Générale des Finances (IGF) réside un ensemble de valeurs qui guident et inspirent nos actions quotidiennes. Ces valeurs sont à la fois le socle de notre culture organisationnelle et l'essence même de notre métier d'Inspecteur des Finances. Elles sont profondément ancrées dans notre identité institutionnelle et sont en harmonie avec les normes internationales reconnues en matière de contrôle et de gestion financière. Elles s'assimilent à l'Intégrité, l'Indépendance, la Compétence, la Transparence, la Probité et la Diversité. Y découlant, de manière plus pratique, elles sont traduites en leitmotiv constant que chacun (e) s'évertue à cultiver :

- L'éthique comme boussole ;
- L'esprit d'équipe comme stimulant ;
- La rigueur comme mode opératoire ;
- L'excellence : telle une quête constante ;
- La discrétion professionnelle, en toute chose.

c. Organisation de l'IGF

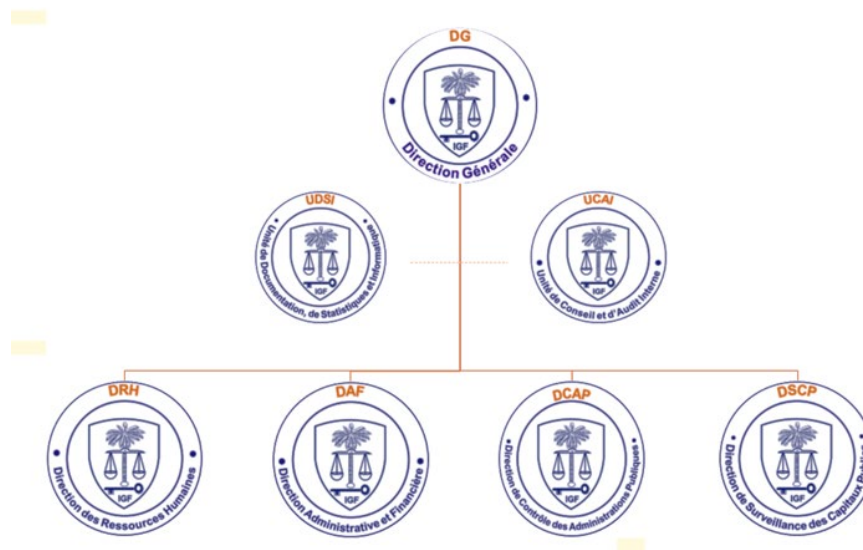
Conformément à l'article 7 du Décret du 17 mars 2006, l'Inspection Générale des Finances (IGF) est structurée en Directions et Unités, chacune jouant un rôle spécifique et essentiel dans la réalisation de notre mission et de nos attributions. Cette organisation nous permet

de fonctionner de manière efficace et cohérente, en mettant l'accent à la fois sur nos activités techniques et sur les supports administratifs nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Au sommet de notre structure organisationnelle se trouve la Direction Générale qui assure la supervision générale de l'Inspection Générale des Finances et fixe les orientations stratégiques pour l'ensemble de l'institution. Puis viennent les directions, unités techniques et administratives. À ce titre, on peut citer l'Unité de Conseil et d'Audit Interne (UCAI), l'Unité de Documentation, de Statistique et d'Informatique (UDSI), la Direction de Contrôle des Administrations Publiques (DCAP), la Direction de Surveillance des Capitaux Publics (DSCP), la Direction Administrative et Financière (DAF) et la Direction des Ressources Humaines (DRH).

Les Directions techniques sont les piliers à travers lesquels l'IGF exerce l'ensemble de ses activités liées à ses missions et attributions. Ensemble, Directions et Unités, tant techniques qu'administratives, travaillent en étroite collaboration en vue de garantir un fonctionnement transparent et efficace.

Ainsi, l'organigramme de l'IGF se présente de la manière suivante :



D. Staff directoire de l'IGF

L'Inspection Générale des Finances est dirigée par une Directrice Générale, Madame Goethie Varnelle **MORENCY** et un Directeur Général Adjoint, Monsieur Guy Roméro **LATRY**, tous deux détenteurs du prestigieux grade d'Inspecteur Général de Classe Exceptionnelle (IGCE). Ces deux figures majeures incarnent la stabilité et la vision stratégique de l'IGF, et guident l'institution vers l'atteinte de ses objectifs fondamentaux.

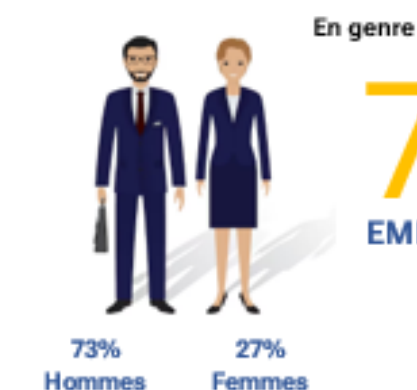
Le staff de direction de l'IGF, à deux (2) exceptions près, se compose principalement d'Inspecteurs Généraux (IG), chacun animant les directions et unités de l'IGF :

- Monsieur Cadens **CADET**, Inspecteur Général I, Responsable de la Direction Administrative et Financière (DAF) ;
- Monsieur Benoit Jr. **HEURTELOU**, Directeur Adjoint de la DAF ;
- Monsieur Dendy **DESNOYERS**, Inspecteur Général I, Responsable de la Direction de Surveillance des Capitaux Publics (DSCP) ;
- Monsieur Jean Amax **ANTOINE**, Inspecteur Général I, Responsable de l'Unité de Conseil et d'Audit Interne (UCAI) ;
- Monsieur Carl Henry **PIERRE**, Inspecteur Général I, Responsable de la Direction de Contrôle des Administrations Publiques (DCAP) et enfin ;
- Me Endy J. **FRÉDÉRIC** qui occupe le poste de Directeur des Ressources Humaines.

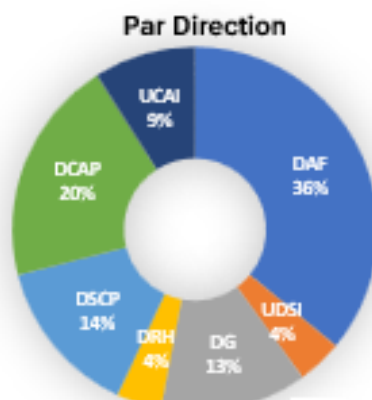
Ces responsables de direction, en collaboration avec la Directrice Générale et le Directeur Général Adjoint, forment le Conseil de Direction de l'IGF. Cet organe collégial est le lieu où les orientations stratégiques, les grandes décisions de l'IGF sont discutées, examinées et adoptées.

III. CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE 2022-2023

LE PERSONNEL DE L'IGF



70
EMPLOYÉS



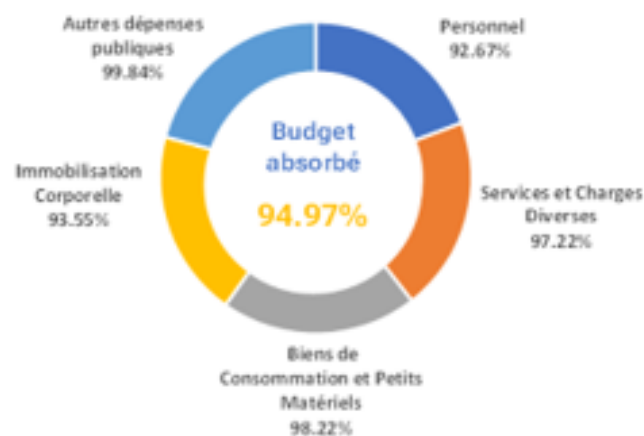
Répartition des 27 Inspecteurs par Direction

DIRECTIONS	Grades				
	IGCE	IG	IP	IV	IA
DG	2				
UCAI		1		1	3
DCAP		1	1	2	5
DSCP		1			7
DRH				1	
DAF		1		1	



MISSIONS

Statut	Quantité
Programmées	8
Commandées	5
Achevées	3
En cours d'exécution	3
Reportées	7



IV. ACTIVITES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

L'Inspection Générale des Finances réalise ses activités techniques en fonction de sa programmation annuelle (missions programmées) tout en tenant compte de sa mission principale qui consiste à réaliser des activités de contrôle, d'audit, d'étude, de conseil et d'évaluation dans les domaines administratifs, économiques et financiers. Toutefois, elle peut se voir confier des missions par le Ministre de l'Économie et des Finances, de manière indépendante ou en collaboration avec d'autres ministères (missions commandées / missions conjointes).

A. Activités Techniques

L'année fiscale 2022-2023 a été marquée par un engagement inébranlable de l'Inspection Générale des Finances (IGF) à renforcer sa visibilité dans la sphère publique et à promouvoir l'ampleur et le bénéfice de ses travaux pour l'Administration Publique en particulier et pour le pays en général. Au cours de cet exercice, les activités de l'IGF ont été variées et complexes, visant à garantir la bonne gestion des ressources publiques et à assurer la conformité avec les lois et règlements en vigueur.

L'IGF a entrepris des audits approfondis dans divers secteurs, des enquêtes, des inspections, des évaluations et des partenariats avec d'autres instances de contrôle. Ces missions ont permis de mettre en lumière des domaines nécessitant des améliorations, ainsi que des exemples de bonnes pratiques à partager.

En outre, l'IGF a joué un rôle crucial dans la détection et la prévention de la fraude fiscale et de la corruption, contribuant ainsi à la préservation de l'intégrité des finances publiques. Des enquêtes ont été menées pour identifier les cas de non-conformité et prendre des mesures appropriées. En parallèle, l'IGF a fourni des conseils techniques aux décideurs politiques pour optimiser la gestion des ressources publiques, favorisant ainsi une utilisation plus efficace des ressources de l'État.

Cette partie du rapport présentera en détail les activités techniques menées par l'IGF au cours de l'exercice 2022-2023, mettant en évidence les accomplissements notables ainsi que les défis rencontrés, afin de contribuer à une meilleure compréhension de l'impact de l'Inspection Générale des Finances sur la santé financière de l'État.

i. Missions réalisées

Pour l'exercice 2022-2023, **huit (8) missions** ont été programmées dans le calendrier d'intervention de l'IGF. Cependant, au cours de l'exercice, **cinq (5)** missions ont été sollicités par le Ministre de l'Économie et des Finances (MEF). Afin de répondre à ces commandes, l'IGF a dû reporter à cinq (5) des missions programmées. De plus, deux (2) autres missions ont été reportées, l'une en raison des contraintes majeures rencontrées dans leur exécution et l'autre suite sur sollicitation de l'audité.

Enfin, au 30 septembre 2023, l'IGF a pu achever **trois (3) de ses interventions, deux (2) étaient en phase de rédaction de rapport et Une (1) en pleine phase terrain.**

Le tableau suivant fait état de ces différentes missions et de leur degré d'achèvement.

	Activités prévues	Objectifs	Niveau d'achèvement	Remarques/Observations
	A- Missions Programmées			
1	Audit des modalités d'octroi de subventions sur le Fonds de la Caisse d'Assistance Sociale.	Apprécier les modalités d'octroi de subventions sur le Fonds de la Caisse d'Assistance Sociale pour la période allant d'octobre 2019 à mars 2023.	Finalisation de la note de pré-cadrage de la mission. (Mission reportée)	Cette mission a été reportée pour une période ultérieure en raison, d'une part, des cas de corruption avérés et de toutes les conséquences qui en découlent, révélés suite à l'enquête réalisée par l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC), au mois de juillet 2022 sur les subventions accordées par la CAS. Par ailleurs, d'autre part, avant ces faits, il est à souligner que les documents sollicités auprès de la CAS dans le cadre de la mission n'ont pas été soumis à l'IGF.
2	Mission d'audit portant sur l'exécution des dépenses de l'Office National de l'Aviation Civile (OFNAC) pour la période allant de 2018 à 2022	S'assurer que les dépenses effectuées par l'OFNAC pour les exercices allant d'octobre 2018 à septembre 2022 soient conformes aux lois et réglementations en vigueur.	Achèvement de la phase de Planification. (Mission reportée)	Elle est reportée pour l'année fiscale 2023-2024 en raison de certaines réalités rencontrées à l'interne et de nouvelles activités nécessitant des interventions ciblées de l'IGF.
3	Audit Financier des dépenses exécutées à partir du Fonds National de l'Éducation (FNE)	Évaluer la conformité des procédures dans l'exécution des dépenses effectuées sur le compte du FNE, afin de promouvoir une gestion optimale et efficiente des ressources publiques.	Phase de planification. (Mission reportée)	Le FNE a sollicité ce report en raison des missions d'inspections prévues par l'institution dans les villes de province sur les projets financés à partir du fonds.

Activités prévues		Objectifs	Niveau d'achèvement	Remarques/Observations
4	Évaluation des mécanismes de gestion du prêt accordé aux employés de la Fonction Publique : « KREDI PA'M »	Apprécier le dispositif de gestion du prêt « Kredi Pa'm » conformément aux protocoles d'accord entre le MEF, la BNC et la BPH en vue d'une meilleure gestion du programme.	Rapport intérimaire / Mission en cours d'exécution	À la clôture de la mission, le calendrier initial n'a pas pu être respecté en raison de la nécessité d'explorer des pistes additionnelles, sur demande de la Direction Générale. En conséquence, le rapport intérimaire est en cours de révision pour être acheminé à la Direction Générale avant la fin du mois de novembre 2023. De plus, des contraintes ont émergé par rapport à l'effectivité de l'équipe de mission étant donné que deux membres de l'équipe ont dû s'absenter.
5	Contrôle des activités d'exploitations des Sociétés Concessionnaires ou gérantes de services publics : Parc Industriel de Caracol, SESAM, SOLANO		Mission reportée	Cette mission a été reportée pour donner la priorité à une mission urgente commandée.
6	Mission portant sur les mécanismes de gestion des ressources au niveau des municipalités		Mission reportée	Cette mission a été reportée pour donner la priorité à une mission urgente commandée.
7	Mission portant sur la Gestion de la flotte automobile de l'Etat haïtien.		Mission reportée	Cette mission a été reportée pour donner la priorité à une mission urgente commandée.

	Activités prévues	Objectifs	Niveau d'achèvement	Remarques/Observations
8	Audit Administratif et Financier du Ministère des Cultes		Mission reportée	Cette mission a été reportée pour donner la priorité à une mission urgente commandée.
	B- Missions Commandées			
9	Mission portant sur le programme d'urgence multisectoriel pour l'apaisement et la réinsertion sociale des groupes vulnérables	Veiller à ce que le Programme d'urgence multisectoriel pour l'apaisement et la réinsertion sociale des groupes vulnérables soit mis en œuvre de manière responsable et efficace, en garantissant la qualité des activités, la transparence dans la gestion des ressources et l'adaptation aux besoins des populations vulnérables.	En cours d'exécution	Un rapport a déjà été soumis pour la phase a priori et le rapport relatif à la phase concomitante a été soumis au coordonnateur de la mission.
10	Mission d'enquête conjointe (IGF-MEF/MAE/MICT) à l'Ambassade d'Haïti à Washington DC (USA).	Améliorer les fonctions administratives et financières	Achevée	
11	Enquête Administrative sur les franchises accordées à l'Église Épiscope d'Haïti au cours de l'exercice 2021-2022	Mener des investigations portant sur la conformité de la franchise d'importation octroyée par les services du Ministère de l'Économie et des Finances à l'Église Épiscope d'Haïti en vue du	Achevée	À la fin de la mission, on constate que le calendrier prévu initialement n'a pas été respecté du fait qu'il y avait d'autres pistes à explorer sur la demande du commanditaire (le Ministre). La mission a été bouclée, en ce sens, à la fin du mois de juin 2023 au lieu du début de ce mois.

Activités prévues		Objectifs	Niveau d'achèvement	Remarques/Observations
		dédouanement des containers concernés par l'enquête judiciaire.		De plus, il y avait des contraintes à cette mission par rapport à ses objectifs et sa portée. Car, l'équipe de mission n'avait pas pu rencontrer certaines personnalités clés dans le cadre de l'enquête.
12	Diagnostic des fonctions administratives et financières de l'Université d'État d'Haïti	Améliorer les fonctions administratives et financières	Mission en cours d'exécution	
13	Investigation sur les installations, le matériel et les transactions sur le système des Finances Publiques au niveau de la Direction des Systèmes d'Information.	Procéder à l'inventaire des matériels et documents disponibles sur le site. Apprécier les transactions réalisées sur le systèmes des finances publiques	Achevée	

ii. Autres activités techniques

L'Inspection Générale de Finances ne fonctionne pas en vase clos ni ne se cantonne exclusivement à la réalisation de ses interventions techniques au niveau de l'Administration Publique Nationale. Ainsi, au gré des sollicitations, des besoins ou des projets et/ou perspectives, elle peut être amenée à se trouver partie prenante, à divers niveaux, à des projets d'autres institutions de la vie nationale, qu'elles soient publiques, privées ou internationales. L'exercice 2022-2023 en est une illustration.

- *AFPEC*

Au cours de l'exercice 2022-2023, l'Académie de Formation et de Perfectionnement des Cadres (AFPEC) en Haïti, dans sa quête constante de promouvoir des pratiques exemplaires, a initié une collaboration stratégique avec, entre autres, l'Inspection Générale des Finances (IGF). Cette collaboration s'articule autour de deux (2) axes stratégiques essentiels, visant à renforcer la transparence et l'éthique dans notre société, avec une contribution clé de l'Inspection Générale des Finances (IGF) représentée par l'Inspecteur Général I Jean-Amax ANTOINE et l'Inspecteur Ensheila EDMOND :

1- Rédaction de Modules de Formation sur la Lutte Contre la Corruption :

L'AFPEC, en partenariat avec l'IGF et d'autres institutions clés, travaille activement à la conception de modules de formation de haute qualité destinés à sensibiliser les étudiants, les professionnels et les entreprises aux enjeux de la corruption. Ces modules, enrichis par la diversité des compétences et des perspectives apportées par l'ensemble des partenaires, visent à doter la société haïtienne des connaissances nécessaires pour prévenir et combattre la corruption de manière proactive.

Dans le cadre de cette activité, l'IGF a pris l'initiative de proposer et de participer à la rédaction d'un module introductif intitulé "**De la Fraude à la Corruption**". Ce module, conçu et élaboré, entre autres, par l'Inspecteur Général Jean-Amax ANTOINE et l'Inspecteur Ensheila EDMOND de l'IGF, jettera les bases de la compréhension de ces concepts cruciaux. De plus, il met en relief la différence entre fraude et corruption souvent utilisées l'une à la place de l'autre, balayant ainsi toute forme d'utilisation inappropriée.

Le document de module a été envoyé à l'AFPEC au mois de septembre 2023 et il reflète le rôle essentiel que joue l'IGF dans la lutte contre la corruption.

2- Participation à l'Élaboration de l'Annuaire "Haïti 10 sur 10" : L'AFPEC, en collaboration avec ses partenaires, s'engage résolument dans la création de l'annuaire "Haïti 10 sur10". Ce projet novateur rassemble les compétences et les expertises variées des institutions participantes pour identifier de manière objective dix (10) défis majeurs liés à la corruption en Haïti, tout en proposant dix (10) solutions concrètes pour y faire face. L'IGF, aux côtés d'autres acteurs clés, apportera son expertise dans l'analyse des problèmes de corruption et la formulation de solutions viables. Au début du mois de novembre 2023, l'IGF devra assurer une présentation à l'AFPEC avec deux (2) autres institutions.

Cette démarche collective démontre l'unité et la détermination de plusieurs institutions à travailler main dans la main pour promouvoir l'éthique, la gouvernance transparente et le développement durable en Haïti. Ensemble, elles visent à créer un environnement où la corruption est réduite au minimum et où les compétences et les bonnes pratiques professionnelles sont encouragées.

Cette initiative est un pas important vers un avenir meilleur pour notre nation !

- Rationalisation de ressources matérielles de l'État

L'Inspection Générale des Finances (IGF) a participé activement à une collaboration majeure avec l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH) en vue de renforcer la gestion des ressources matérielles de l'État. Cette initiative, conjointement menée avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), démontre notre engagement envers l'amélioration de l'efficacité des administrations publiques.

À cet effet, L'IGF a répondu avec enthousiasme à l'invitation de l'OMRH à désigner un de ses cadres, en l'occurrence Monsieur Carl-Henry **PIERRE**, Inspecteur Général I et Responsable de la Direction de Contrôle des Administrations Publiques (**DCAP**), afin de

mettre son expertise en matière de contrôle interne pour intervenir lors de cet atelier qui s'est tenu du 19 au 22 septembre 2023 au Cap Lamandou Hôtel, Jacmel.

Cet atelier fût une occasion précieuse pour partager des connaissances, promouvoir les bonnes pratiques et renforcer les capacités des participants. L'IGF s'est donc engagée à contribuer activement à la réussite de cet événement en mettant à disposition son savoir-faire et son expérience dans le domaine de la gestion financière et du contrôle.

Cette collaboration se révèle être un point fort dans les activités de l'IGF, démontrant son dévouement envers la promotion de la transparence, de l'efficacité et de la responsabilité dans la gestion des ressources publiques.

- *Synergie des institutions de contrôle*

Au cours de l'exercice 2022-2023, l'Inspection Générale des Finances (IGF) a tenu à poursuivre avec l'initiative de promouvoir et de renforcer la synergie entre les Institutions de contrôle, une démarche d'une importance capitale dans le domaine du contrôle de la gestion publique.

La synergie des Institutions de contrôle est une stratégie cruciale pilotée par l'IGF pour favoriser la collaboration étroite entre les différentes entités de l'environnement de contrôle de l'Administration Publique Haïtienne. Cette initiative repose sur la conviction que la consolidation des ressources, des compétences et des efforts de ces institutions permettra d'atteindre des résultats bien plus probants que ceux obtenus de manière individuelle.

- Raison d'être et Enjeux

La raison d'être de cette synergie est simple mais essentielle : maximiser l'efficacité du contrôle pour garantir la transparence, la légitimité et la bonne gestion des ressources publiques. En unissant leurs forces, les Institutions de contrôle seront mieux armées pour détecter et corriger les irrégularités, promouvoir la responsabilité et assurer la protection des intérêts des citoyens.

Les enjeux sont multiples. Ils incluent la lutte contre la fraude et la corruption, le renforcement de la gouvernance, la promotion de la reddition de comptes, et la création d'un environnement favorable au développement du pays. La synergie des Institutions de contrôle contribue à une gouvernance publique plus solide et à une meilleure allocation des fonds publics.

- Avancées et Réalisations

Au cours de cette année, des avancées significatives ont été accomplies dans le cadre de cette initiative visant à renforcer la synergie des Institutions de contrôle. Ces progrès sont le fruit de nombreuses activités et étapes franchies pour mettre en place une plate-forme d'échange efficace, notamment :

- 1- Le cadre de discussion des Institutions de contrôle d'Haïti ;
- 2- L'élaboration de l'Architecture de contrôle de l'Administration Publique Haïtienne ;
- 3- Les matrices de collaboration possibles entre cinq (5) des Institutions de contrôle ;
- 4- Les bases de la Cartographie des risques de l'Administration Publique Haïtienne ;
- 5- La mise en place (Proposition de la structure) d'un Comité interinstitutionnel de suivi des résolutions adoptées ;
- 6- L'établissement (Proposition de la structure) du forum des Responsables des Institutions de contrôle.

Ces actions, fruits d'un engagement continu en faveur de la synergie des Institutions de contrôle, ont jeté les bases d'une collaboration durable et fructueuse. Elles témoignent de la détermination des parties prenantes à travailler ensemble pour améliorer le contrôle, renforcer la gouvernance, et garantir la transparence dans la gestion des finances publiques.

- Perspectives

Pour l'avenir, l'intention est de continuer à développer cette synergie. Il s'agit alors d'élargir le réseau de collaboration, d'investir dans des technologies de pointe pour le partage d'informations, et de promouvoir l'échange régulier d'expertise. Le but principal est d'assurer un contrôle de la gestion publique encore plus efficace et proactive,

d'accroître la confiance du public dans la gestion des finances publiques, et de contribuer de manière significative à l'économie nationale.

- *Projet HA-L1131*

Deux (2) Inspecteurs de l'IGF, Messieurs Dendy **DESNOYERS** et Ricardo **BAZINETTE**, respectivement Inspecteur Général et Inspecteur Assistant ont été désignés en assistance technique au projet HA-L1131 pour accompagner la firme AMF Experts dans la démarche de mise en œuvre de l'audit de la paie des agents de la Fonction Publique dans le cadre du projet de renforcement de la gestion publique pour l'amélioration de la prestation de service.

- *PERMAC*

Au cours de cet exercice, l'Inspection Générale des Finances (IGF) a participé, de concert avec la Banque de la République d'Haïti (BRH), le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et l'Ordre des Comptables Professionnels d'Haïti (OCPAH), à une activité visant la mise en œuvre d'un « **Programme Élargi de Renforcement du Marché de l'Audit et de la Comptabilité (PERMAC)** » dont la mise en place s'étendra sur quatre (4) années. Ce programme vise :

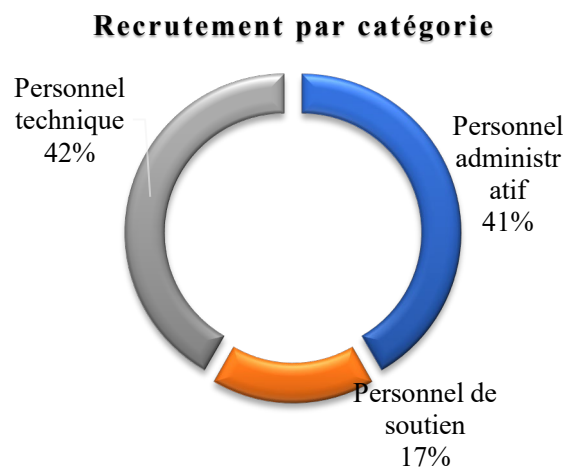
- Le renforcement des professionnels de la comptabilité et de l'audit ;
- Le renforcement de la capacité de l'OCPAH ;
- La révision du Plan Comptable National.

B. Activités Administratives

Au même titre que les activités techniques, les activités administratives incluant à la fois celles se rapportant à la gestion des ressources matérielles, financières, matérielles et humaines, sont indispensables à la performance, la qualité de vie et la pérennité de l'Inspection Générale des Finances.

i. Activités réalisées par la DRH

Au cours de l'exercice 2022-2023, la Direction des Ressources Humaines (DRH) de l'IGF s'est consacrée à un ensemble de tâches cruciales pour le renforcement de l'Institution. Tout d'abord, un accent majeur a été mis sur le recrutement, visant à renforcer l'effectif de l'IGF avec des talents qualifiés. À cet effet, environs douze (12) recrutements ont été effectifs pour cet exercice.



En parallèle, des programmes de formation ont été élaborés afin d'améliorer les compétences des agents existants, garantissant ainsi une expertise mise à jour et plus adéquate au sein de l'institution. Au cours de cet exercice, sept (7) formations ont été dispensées au bénéfice du personnel de l'IGF.

L'amélioration du système de rémunération, quoique restant une priorité, n'a pas pu être adressée comme l'aurait souhaité le staff managérial. Toutefois, des avenues ont été explorées en vue de trouver des tarifs préférentiels pour le personnel sur le marché des biens et services. En attendant de les voir se concrétiser, comme à l'accoutumée la qualité de vie au sein de l'IGF reste un objectif de tout instant, où chaque collègue, pleinement

conscient d'en être un acteur, s'assure d'y contribuer au quotidien à côté des efforts de la hiérarchie.

Par ailleurs, a également eu lieu l'évaluation de la performance individuelle des membres de l'Équipe-IGF, processus incontournable favorisant la reconnaissance du mérite et la productivité au sein de l'institution.

Pour renforcer la gestion du personnel, des outils de gestion stratégique et opérationnelle ont été développés, facilitant la planification à long terme et les opérations quotidiennes de l'IGF. La gestion de cas d'espèce s'apparentant à des désaccords a été également prise en charge, promouvant un environnement de travail harmonieux.

Enfin, la DRH a entrepris la gestion du dossier de déclassement des véhicules de l'IGF, assurant une gestion efficace des actifs de l'institution. L'ensemble de ces activités et bien d'autres reflètent l'engagement continu de la DRH envers l'amélioration des ressources humaines et des opérations de l'IGF, contribuant ainsi à l'atteinte de ses objectifs institutionnels.

ii. Activités réalisées par la DAF

La Direction Administrative et Financière (DAF) de l'Inspection Générale des Finances (IGF) est une composante essentielle de cette institution. Elle a pour mission de gérer les aspects administratifs et financiers de l'IGF, en veillant à l'efficacité et à la transparence des opérations.

Au cours de l'exercice 2022-2023, la DAF a réalisé un ensemble d'activité ayant permis à l'institution de réaliser les objectifs fixés.

La Direction des Administrative et Financières (DAF) de l'Inspection Générale des Finances (IGF) a entrepris une série d'activités stratégiques pour l'année en cours. Tout d'abord, elle a finalisé et transmis à la Direction Générale le **Plan définitif de Passation des Marchés Publics** pour l'exercice 2022-2023, destiné à être soumis à l'approbation de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP). Cette étape essentielle garantit une gestion transparente et efficiente des ressources publiques. Ce travail a été réalisé par la Commission Spécialisé des Marchés Publics (CSMP) au sein de l'IGF.

En parallèle, la DAF a mené à bien la préparation et la soumission du rapport d'inventaire physique des biens de l'IGF pour l'Exercice 2021-2022 à la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA). Par ailleurs, le rapport d'inventaire pour l'exercice 2022-2023 est en cours de finalisation. Cette démarche démontre l'engagement de l'IGF envers une gestion responsable de son patrimoine.

La DAF a également accordé une attention particulière à l'organisation interne, en finalisant les descriptions de tâches de l'ensemble du personnel, renforçant ainsi la clarté des responsabilités. De plus, elle a élaboré un **guide de procédures administratives** visant à garantir une conformité rigoureuse aux normes et réglementations administratives. Parallèlement, la DAF a travaillé sur l'amélioration des outils de travail du personnel de la Cellule Logistique de l'IGF, notamment en développant des outils de gestion du parc automobile de l'IGF, ce pour arriver à une utilisation plus efficace des ressources.

La préparation de la proposition de budget de l'IGF pour l'exercice 2023-2024 a été une tâche cruciale, garantissant la planification financière des activités l'IGF et la DAF a bouclé l'exercice en finalisant et transmettant le Plan définitif de Passation des Marchés Publics de l'IGF pour l'exercice 2023-2024.

La DAF a joué un rôle clé dans la gestion efficiente des ressources de l'IGF, garantissant que les opérations administratives et financières soient en conformité avec les normes légales et les meilleures pratiques. Elle a contribué ainsi à l'efficacité globale de l'IGF dans l'accomplissement de ses missions d'inspection et de contrôle.

L'IGF doit une fière chandelle aux collègues animant cette direction. À défaut de les présenter personnellement, une esquisse présentation de manière exhaustive les différentes structures de la DAF suit :

1. Service de la Comptabilité et du Budget :

- Responsable de la gestion comptable de l'IGF.
- Élaboration, suivi et contrôle du budget.
- Gestion des dépenses et des recettes.
- Préparation des états financiers et rapports comptables.

2. Services Généraux :

- Les Services Généraux supervisent plusieurs cellules spécialisées :

a. Cellule Achat :

- Responsable des achats de biens et services pour l'IGF.
- Assure la conformité des achats avec les réglementations en vigueur.

b. Cellule de Stock :

- Gestion des stocks de matériel, fournitures et équipements de l'IGF.
- Suivi des niveaux de stock, réapprovisionnement, et gestion des inventaires.

c. Cellule Logistique / Gestion des Matériels Roulants :

- Gestion des véhicules et du parc automobile de l'IGF.
- Maintenance, réparations, et planification des déplacements.

d. Cellule Logistique / Gestion des Matériels Informatiques et Ameublement :

- Responsable de la gestion des équipements informatiques et du mobilier de bureau.
- Maintenance, mise à jour et remplacement des équipements.

e. Cellule Intendance et Sécurité :

- Gestion des services d'intendance, notamment l'entretien des locaux.
- Assure la sécurité des locaux et du personnel de l'IGF.

iii. Commission Spécialisée des Marchés Publics

Au regard des dispositions de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public et des divers décrets et arrêtés réglementant le système national de passation et de gestion des marchés publics, une **Commission Spécialisée des Marchés Publics (CSMP)** a été constitué au sein de l'Inspection Générale des Finances.

Cette commission a été créée en date du 17 janvier 2023 et est composée de cinq (5) membres. La CSMP de l'IGF a lancé au cours de l'exercice 2022-2023 plusieurs marchés publics, dont :

1. Le marché de Carburant (IGF-2223-TP-DPEX-F-0/04/02) ;
2. Le marché d'Aménagement des locaux de l'IGF (IGF-2223-TI-AORN-T-1/10/01) ;
3. Le marché pour le Montage d'un système alternatif d'énergie photovoltaïque (IGF00-2223-TF-DPEX-F-0/05/01), déclaré infructueux, mais ayant quand même abouti à travers un marché de gré à gré avec une firme ;
4. Le marché de Matériels Informatiques (IGF00-2223-TF-DPEX-F-0/06/04) ;
5. Le marché de Téléphones portables (IGF00-2223-TF-DPEX-F-0/08/01), qui a été déclaré infructueux.
6. Le marché de Véhicules (IGF00-2223-TF-AORN-F-1/09/02).

V. LA FORMATION CONTINUE, UN INCONTOURNABLE !

La formation occupe une place centrale au sein de l'Inspection Générale des Finances (IGF), représentant un pilier fondamental de notre engagement envers l'excellence et la responsabilité. Au cœur de notre mission de contrôle et d'audit des finances publiques, la formation joue un rôle crucial à la fois pour notre personnel technique chargé de la réalisation des missions d'audit et pour notre personnel administratif.

À cet effet, la formation constitue une opportunité d'acquérir et/ou d'actualiser les compétences essentielles pour une évaluation rigoureuse des pratiques financières et une compréhension profonde des normes d'audit internationales. Elle renforce la capacité de notre personnel (technique) à identifier les lacunes, à formuler des recommandations pertinentes et à contribuer de manière significative à l'amélioration de la gouvernance financière. Cependant, l'engagement de l'IGF envers la formation ne s'arrête pas là. Nous reconnaissons que notre personnel administratif, qui soutient nos opérations quotidiennes, joue également un rôle vital dans la réalisation des missions et objectifs de l'institution. Par conséquent, les programmes de formation incluent des volets adaptés aux besoins de notre personnel administratif, visant à accroître leur efficacité dans la prestation de services de qualité et à renforcer leur compréhension de la fonction publique.

Dans cette section dédiée à la formation, nous mettons en lumière les initiatives de formation qui ont enrichi nos équipes techniques et administratives au cours de l'exercice 2022-2023. Au-delà de la simple acquisition de compétences, L'IGF croit fermement que l'investissement dans le savoir est une voie vers un impact durable, tant pour notre institution que pour l'ensemble de l'Administration Publique.

Dans ce contexte, plusieurs formations ont eu lieu au cours de cet exercice :

A. Audit des États Financiers

Dans le but de renforcer la performance des Inspecteurs des Finances dans l'exercice de leurs fonctions, particulièrement, celles liées à l'Audit des États Financiers des



Organismes Autonomes et Entreprises Publiques (OAEP), l'Inspection Générale des Finances a sollicité l'expertise de la Société Financière Haïtienne de Développement (SOFIDHES) pour une formation autour du thème « **Analyse des états**

financiers des entreprises publiques » réalisée sur une période de trois (3) jours, soit du mercredi 07 au vendredi 09 décembre 2022. Cette formation a été animée par le « Fellow CPAH¹ », en l'occurrence Monsieur Édouard **CLÉMENT**, sur un ensemble de notions essentielles à l'Audit des États financiers, notamment : les principes, les étapes et les outils de diagnostic d'entreprise, les méthodes d'analyse de la structure financière et l'analyse du risque.

L'IGF a profité de cette formation pour consolider la synergie qui existe entre les institutions de contrôle du pays en les invitant à prendre part à cette formation, notamment l'Unité de Lutte Contre la Corruption (**ULCC**), la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (**CSCCA**), le Bureau des Affaires Financières et Economiques (**BAFE**) de la Police Nationale d'Haïti et la Direction Générale des Impôts (**DGI**).

Au terme de cette formation, les participants ont reçu un certificat de participation décerné par la SOFIDHES, revêtu de la signature du formateur, Monsieur Edouard **CLÉMENT**.

B. Audit Standards and Self-Assessment Training

Du 24 au 26 mai 2023, le personnel technique de l'Inspection Générale des Finances (IGF), comprenant les Inspecteurs des Finances et les Techniciens en Finances Publiques, a pris part à un atelier de formation portant sur "*Les Normes d'Audit Régionales et Auto-Évaluation*". Cette session de formation, dispensée à distance, a été dirigée par des experts du « *Caribbean Regional Technical Assistance Center* » (**CARTAC**).



Au cours de cet atelier qui s'est tenu en anglais, les experts ont abordé des thèmes tels que la compréhension de l'auto-évaluation (Pourquoi est-il exigé ? Comment convient-il ?), sa mise en œuvre de l'auto-évaluation, ainsi que la compilation d'un plan

¹ Sont « Fellow CPAH » les membres actifs qui ont rendu des services exceptionnels à l'Ordre et à qui le Conseil a décidé d'octroyer ce titre. (Source : Tableau de L'Ordre des Comptables Professionnels Agréés d'Haïti, exercice 2020-2021).

d'amélioration. Les participants ont tous ensemble, dans une synergie de groupe, collaboré pour remplir le dossier relatif aux normes internationales régissant la pratique professionnelle de l'audit interne.

C. Auditing IT Governance

Un mois (1) plus tard soit du 14 au 16 juin 2023, s'est tenu un atelier portant sur l'audit de Gouvernance des Technologies de l'Information (TI) conformément aux exigences de la norme d'audit 2110.A2 de l'Institute of Internal Auditors (IIA). Cette session de formation de trois (3) jours a couvert en détail la planification, la conduite et le rapport d'un audit de gouvernance des Technologies de l'Information.

Un modèle de questionnaire a été présenté aux participants, permettant d'évaluer les pratiques en matière de gouvernance des TI au sein du secteur public du pays, en particulier concernant les systèmes et les logiciels utilisés dans le contrôle de la gestion des dépenses de l'État. Ces questions ont permis aux participants d'identifier les progrès réalisés ainsi que les limites rencontrées dans le domaine de la gouvernance des TI au sein du secteur public.

D. Évaluation des risques de fraude

Pendant quelques heures seulement, la formation destinée aux inspecteurs des finances de l'IGF sur *l'évaluation des risques de fraude*, organisée par l'Institut des Auditeurs Internes (IIA), s'est révélée être une opportunité inestimable pour renforcer les compétences cruciales de ces professionnels. Pendant cette formation intensive les Inspecteurs ont pu plonger au cœur des méthodes avancées d'identification, d'analyse et de prévention de la fraude financière.

Le conférencier émérite, Marc **TASSÉ**, a apporté une expertise inégalée dans le domaine de la fraude financière. Son expérience pratique et ses connaissances aiguisées ont permis aux participants de comprendre les mécanismes complexes de la fraude, de maîtriser les techniques d'audit appropriées et d'acquérir des compétences essentielles en matière de détection des signaux d'alarme.

Au cours de la formation, des études de cas concrets ont été analysées, offrant ainsi aux Inspecteurs des finances des exemples réels et des outils concrets pour évaluer les

risques de fraude. De plus, des discussions interactives ont encouragé l'échange d'idées et la collaboration entre les participants, renforçant ainsi leur compréhension collective des enjeux de la fraude.

E. Formation initiale en audit à l'intention des TFP recrutés au cours de l'exercice 2022-2023

La formation initiale en audit pour les nouveaux Inspecteurs de l'IGF est une étape cruciale dans la préparation de ces professionnels à leurs missions essentielles au sein de l'Inspection Générale des Finances. Organisée par l'IGF elle-même, cette formation repose sur un modèle de transmission des connaissances unique : elle est dispensée par les Inspecteurs de l'IGF, des professionnels expérimentés avec une solide connaissance des rouages de l'institution et du métier d'auditeur.

Au cours de cette formation, les apprenants sont immergés dans les méthodes d'audit spécifiques, tout en prenant connaissance des principes et valeurs du métier. Les Inspecteurs-formateurs ont profité pour partager leurs expériences et savoir-faire, offrant ainsi des conseils pratiques et des études de cas réels pour préparer les nouveaux venus à relever les défis complexes qui les attendent.

En somme, cette formation initiale en audit est un pilier essentiel dans la préparation des Inspecteurs à leur rôle de gardiens de l'intégrité financière de l'État.

F. Formation d'intégration au métier de fonctionnaire

Toujours dans un souci de rigueur et de performance continus, l'Inspection Générale des Finances (IGF) a organisé une Formation d'Intégration au Métier de Fonctionnaire à l'intention des nouvelles recrues de 2021-2022 et 2022-2023. Cette formation s'est tenue pendant deux (2) journées à la salle de conférence du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) de 09h00 AM à 4h00 PM les samedis 10 et 17 juin 2023.

L'objectif de cette formation consistait à faire connaître les rouages de l'Administration Publique aux nouvelles recrues. Au cours de cette formation, les participants ont pu explorer les structures et le fonctionnement de l'Administration Publique haïtienne ainsi que les règles et principes qui régissent la Fonction Publique. De plus, la formation a

permis d'éclairer les droits et obligations des fonctionnaires, tout en mettant en lumière le comportement attendu de ses agents au sein de l'Administration.

G. Secourisme

Au cours de cet exercice (2022-2023), l'Inspection Générale des Finances (IGF) a pris une initiative significative en sollicitant une formation auprès de la Croix-Rouge Haïtienne. Cette démarche témoigne de l'engagement de l'IGF à renforcer les compétences de son personnel en cherchant à améliorer ses capacités en matière de gestion des crises et de secours humanitaires.

Les membres du personnel de l'IGF ont bénéficié de l'expertise de cette organisation renommée, acquérant ainsi des compétences essentielles pour mieux se protéger et porter assistance à son entourage en cas de catastrophe naturelle ou d'urgence humanitaire.

Cette formation témoigne également de l'importance que l'IGF accorde à la préparation et à la réactivité face aux situations d'urgence. La réalisation de cette formation a exigé une répartition d'effectif du personnel et de ses invités en l'occasion en quatre (4) groupes distincts suivant des dates précises.

VI. RECRUTEMENT ET INTRONISATION D'UNE NOUVELLE COHORTE AU SEIN DU CORPS DES INSPECTEURS DE L'IGF



Le 19 septembre 2023, un moment historique et empreint de solennité a marqué l'intronisation d'une cohorte exceptionnelle de **neuf (9) nouveaux Inspecteurs** au sein du Corps des Inspecteurs de l'Inspection Générale des Finances (IGF). Cet événement, tenu au bureau du Tribunal de Première Instance (TPI) de Port-au-Prince, symbolise un jalon significatif dans le processus de renforcement du Personnel Technique de l'IGF.

Ces neuf (9) Inspecteurs, triés sur le volet lors d'un concours parmi un groupe de candidats exceptionnellement talentueux, ont accompli avec succès une période de stage probatoire exigeante et rigoureuse au sein de l'IGF. Pendant cette période, ils ont

eu l'opportunité d'acquérir une compréhension approfondie des pratiques de contrôle, d'audit et d'inspection, ainsi que des compétences essentielles pour mener à bien les missions cruciales de l'IGF. À ce propos, leur projet de fin de stage consistait à réaliser une mission sur la « *Politique de l'approvisionnement et de l'utilisation des produits périssables à l'IGF* »

Parmi ces neuf (9) Inspecteurs, il est à noter que l'une d'entre eux provient de la Direction des Ressources Humaines de l'IGF. Cette transition interne démontre la diversité des talents au sein de notre institution et met en lumière la volonté de l'IGF de favoriser la mobilité professionnelle et de capitaliser sur les compétences internes.

Lors de la cérémonie d'intronisation, ces nouveaux Inspecteurs ont prêté serment, selon les vœux de l'article 26 du Décret du 17 mars 2006 Portant Création de l'Inspection Générale des Finances (IGF) avec un engagement solennel envers les valeurs de l'IGF, y compris l'éthique, la rigueur, l'intégrité, et l'excellence.

Serment de l'Inspecteur des Finances

« Je jure de remplir fidèlement mes fonctions et de me conduire en tout comme un digne et loyal Inspecteur des Finances toujours soucieux de sauvegarder les intérêts du Trésor Public et de protéger les droits des particuliers dans le respect le plus strict de la Constitution, des lois et règlements de la République. »

Ces Inspecteurs, à savoir : Monsieur Benstein Dad Harley **AMBROISE**, Madame Annaïra **CANTAVE**, Wikinson **CIRIL**, Monsieur Mackendy **DORT**, Monsieur Jolicoeur **JEAN**, Monsieur Carmellyn Jean Dainier **JOSEPH**, Monsieur Réserme **LÉGER**, Monsieur Byndy **MAUVAIS**, Madame Marie Katty Dorléan **PAMPHIL**, se sont engagés à servir avec dévouement, professionnalisme et responsabilité dans le but de contribuer à la promotion de la bonne gouvernance et de la gestion responsable des finances publiques en Haïti. Ainsi, le recrutement et l'intronisation de cette nouvelle cohorte d'Inspecteurs témoignent de l'engagement continu de l'IGF envers l'amélioration constante et continue de son personnel technique, renforçant ainsi sa capacité à jouer son rôle essentiel dans la surveillance et la transparence des finances publiques du pays. Cette étape importante

représente également un investissement dans l'avenir de notre institution et dans la réalisation de notre mission fondamentale au service du bien-être de la nation haïtienne.



De la gauche vers la droite : JEAN, MAUVAIS, JOSEPH, CANTAVE, AMBROISE, LÉGER, CIRIL, PAMPHIL, DORT

VII. ÉLÉMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022-2023

L'année fiscale 2022-2023 a été spéciale a bien des titres mais elle l'a été particulièrement pour avoir ramené la quinzième année de fonctionnement de l'Inspection Générale des Finances.

A. Célébration des 15 ans de fonctionnement de l'IGF

L'exercice 2022-2023 aura été marqué par cet événement sans précédent qui a consacré la célébration des quinze (15) années de fonctionnement de l'Inspection Générale des Finances (IGF). À la fois comme période de vie et comme activité de commémoration, cette date a signifié une étape significative dans le parcours de l'IGF en tant qu'institution dédiée à la surveillance et à la reddition de compte dans la gestion des finances publiques. Pour célébrer cette occasion spéciale, deux (2) événements majeurs ont été prévu.



1. Conférence-Débat : "La Reddition de Compte, une Responsabilité Citoyenne"

La réalisation de cette activité, pourtant très prometteuse, n'a pu être concrétisée en raison de nombreuses contraintes qui ont forcé le report, alors qu'elle devait être organisée en prélude à la journée d'exposition commémorant les quinze (15) ans de fonctionnement de l'IGF. En effet, cette conférence aurait été l'occasion pour l'IGF de mobiliser divers secteurs de la vie nationale autour d'un sujet qui devrait et doit interpeller



tout un chacun indépendamment de la sphère d'activité, gouvernants comme gouvernés :

« *La Reddition de compte : Une responsabilité citoyenne.* »

Aussi, est-ce prévu qu'elle soit reprogrammée à la plus propice occasion.

2. Salon d'Exposition des Travaux de l'IGF et Soirée mettant à l'honneur les Membres de l'Équipe-IGF

Une deuxième activité de cette commémoration a consisté en un salon d'exposition mettant en relief les différents rapports de mission réalisées par l'IGF au cours de ces quinze (15) dernières années. Ce fut l'occasion pour les partenaires et le public de découvrir ce qu'est l'IGF au travers des rapports exposés et réalisés dans le domaine de l'audit et de la surveillance des finances publiques.

À travers ce salon d'exposition, l'IGF a présenté l'ensemble de ses réalisations en les exposant sur des kiosques, soit six (6), ayant chacun un thème bien précis tel que présenté sur l'image ci-dessus :

À travers ces six (6) kiosques, l'IGF a présenté l'ensemble de ses réalisations depuis 2008 ; avec une articulation autour de quatre (4) types de missions :

- Missions d'audit et de diagnostic ;
- Missions d'audit financier ;
- Diagnostics de dispositifs de contrôle interne ;
- Missions de suivi des recommandations.

Cette commémoration des quinze (15) ans de fonctionnement de l'IGF n'est pas seulement une rétrospective des succès passés, mais aussi une vision de son avenir. Par cette commémoration l'IGF a renouvelé son engagement envers l'amélioration constante de ses pratiques de contrôle, la promotion de la transparence dans la gestion des fonds publics et la responsabilisation de tous les acteurs impliqués. Cette célébration est un hommage au dévouement et à la détermination de chaque membre de l'IGF et une invitation à continuer à servir avec dévouement le pays pour les années à venir.

L'éclat de cette célébration a été rehaussé par la présence de quelques hauts dignitaires de l'État dont le Premier Ministre (PM), le Ministre de l'Économie et des Finances (MEF), d'autres Membres du Gouvernement et des Grands Commis de l'État encore en poste ou l'ayant été.

Le salon a été suivi d'une soirée récréative où tous les employés de l'IGF, passés et présents, se sont retrouvés pour célébrer ces quinze (15) ans de fonctionnement. Au cours de cette soirée, divers cadeaux, récompenses et certificats ont été remis aux participants. Ce fut aussi l'occasion d'honorer les plus anciens collaborateurs qui ont célébré aussi leur quinzième année de service au sein de l'IGF. Ces collaborateurs étaient au nombre de sept (7) : Madame Berline **EZNARD** ; Monsieur Abdias **JEAN** ; Monsieur Évans **PIERRE** ; Monsieur Cadens **CADET** ; Monsieur Edrice **JERMAIN** ; Monsieur Jean Louis Bernard **ULYSSE** ; Madame Margareth Etienne **PIERRE**.



B. Participation de l'IGF à la 13^{ème} édition du Sommet International de la Finance

En avril 2023, soit les 17, 18 et 19 avril 2023, l'IGF a participé à la treizième (13^{ème}) édition du sommet de la finance organisée sous le leadership du Groupe Croissance, de la Banque de la République d'Haïti (BRH) et du Centre de Facilitation des Investissements (CFI) sous le thème : « *FINANCER l'Éco 2 Développement: L'Économie et l'Écologie* » ayant souligné l'importance de l'équilibre entre le développement économique et la protection de l'environnement.



L'Inspection Générale des Finances a marqué sa présence de manière significative en disposant d'un kiosque dédié à la présentation et à la promotion de l'institution. Cela a été l'occasion pour l'IGF de mettre en lumière son rôle crucial dans la garantie de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des finances publiques. Les représentants de l'IGF ont partagé des informations essentielles sur leurs missions, les activités de contrôle réalisées (entre autres : audits, enquêtes, inspections, avis) et leur impact positif sur la gouvernance économique. En outre, la participation de l'IGF à cet

événement majeur a renforcé sa visibilité et sa réputation en tant qu'acteur clé dans le domaine financier et de la transparence en Haïti.

C. Participation de l'IGF à la 10^{ème} édition du « Salon du Droit »

L'IGF a activement pris part à la 10^{ème} édition du Salon du Droit, un événement initié et organisé par le cabinet Patrick LAURENT et Associés. Cette édition réalisée le 05 mai 2023 a été articulée autour du thème : "*La justice administrative et la reddition de comptes dans l'histoire d'Haïti*". Dans le cadre de cette participation, l'IGF a disposé d'un kiosque dédié, afin de mettre en avant ses réalisations et renforcer sa visibilité auprès du grand public.

Cette présence marquée à l'événement a permis à l'IGF de partager sa vision, ses réalisations et sa mission en matière de transparence, de responsabilité, et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques.

D. Commémoration de la journée mondiale de la Fonction Publique

Cette activité a été initiée à la suite d'une note de l'Office de Management des Ressources Humaines (OMRH) suivant laquelle a été formulée l'invitation à l'ensemble de l'Administration Publique à célébrer la journée mondiale des employés. C'est dans ce sens que l'Inspection Générale des Finances a commémoré cette journée et a honoré trois (3) employés comme étant « *les employés modèles de l'exercice 2022-2023* ». Ces trois (3) employés ont été choisis par leurs pairs suite à un vote de l'ensemble du personnel pour chacune des trois (3) catégories concernées desquelles ces derniers sont respectivement issus. Ils ont été élus sur la base de leur performance, leur dévouement et la qualité de leurs travaux. Les employés choisis ont répondu aux noms de Messieurs Wycliff BARTHÉLEMY, Marc Philippe MUSCADIN et Jean Fany LAURENT et relèvent respectivement du Personnel Technique, du Personnel Administratif et du Personnel de Support.



VIII. LES INSTANTANÉS DE L'EXERCICE 2022-2023

Quelques moments captivants et réalisations exceptionnelles qui ont marqué l'exercice 2022-2023. Découvrez les Instantanés de cette période riche en défis et en succès, où l'innovation, la persévérance et l'engagement ont été au cœur de notre parcours.



Départ à la retraite de M. Pierre
et de Mme Tercy



Gâteau d'anniversaire des
quinze (15) ans de l'IGF

Salon de l'exposition des 15 ans de fonctionnement de l'IGF



Salle du Salon de l'exposition de l'IGF



Exposition du personnel de 10 à 14 ans



Exposition des rapports de l'IGF



Exposition des signes distinctifs de l'IGF

Salon de l'exposition pour les 15 ans de fonctionnement de l'IGF



Le Premier Ministre Ariel Henry à l'occasion de la célébration des 15 ans de fonctionnement de l'IGF



Les invités à la célébration des 15 ans de l'IGF

L'IGCE Goethie Varnelle MORENCY dans les allocutions de circonstance



Visites de
l'exposition
des rapports
produits par
l'IGF depuis
sa création



IGF



DG



DRH



DCAP



UCAI



DAF

DSCP



Le staff et les
Directions de
l'Inspection
Générale des
Finances (IGF)

Honneur et Mérite : quelques distingués



Michel Patrick BOISVERT
Ministre de l'Économie et des
Finances



IGCE Jude Alix Patrick SALOMON
Ancien DG de l'IGF
Ancien Ministre de l'Économie et des
Finances



Jean Michel SILIN
Directeur Général du Budget



Fritz-William MICHEL
Ancien Directeur Administratif et
Financier de l'IGF

IX. IMPRESSIONS DES EMPLOYÉS AUTOUR DES ACTIVITÉS FESTIVES DE L'IGF

J'ai commencé à travailler à l'Inspection Générale des Finances (IGF) en pleine période de préparation des festivités pour la commémoration des quinze (15) années de fonctionnement de l'institution. J'étais un peu impressionnée par tout le remue-ménage que je voyais autour de moi, tout le monde était au four et au moulin et voulait que les festivités soient une réussite. Ce qui m'avait particulièrement plu, c'était malgré le fait que je sois nouvelle on ne m'a pas tenue à l'écart et j'ai dû mettre la main à la pâte comme tout le monde, surtout avec Madame Aunine **PIERRE** avec laquelle je passais une semaine de formation.

Je ne sais quels sont les résultats qui étaient escomptés pour toutes ces séries d'activités mais de mon point de vue, c'était une réussite, les employés étaient satisfaits surtout après le weekend que nous avons passé à Karibe Hôtel. J'avais apprécié la présentation qu'avait faite l'Inspecteur Général de Classe Exceptionnel, Monsieur Guy Roméro **LATRY**. Cela m'avait permis d'avoir une idée plus approfondie de l'institution.

Une autre remarque que j'avais faite et qui m'avait permis de cerner beaucoup mieux mon nouvel environnement de travail était la présence d'anciens employés de l'institution qui, non seulement avaient été invités à la commémoration mais ces derniers avaient répondu positivement à l'invitation et avaient pris plaisir à participer aux festivités, ce qui montre que l'accent est mis sur la valeur humaine et que le cadre de travail est assez agréable au sein de l'institution, car la plupart du temps quand un employé laisse un travail il n'y a pratiquement plus aucune attache.

En somme, je peux dire que j'ai beaucoup aimé participer à la commémoration des quinze (15) années de fonctionnement de l'IGF et je trouve que c'était une vraie réussite.



Bellinda **DUVERSEAU**
Secrétaire de direction

Chaque institution perçoit les activités festives ou culturelles de façon différente. Certaines considèrent juste les fêtes nationales pour la mise en place d'une activité y relative mais d'autres, plus ancrées dans le « bien vivre ensemble » font, en plus de ces fêtes nationales, des célébrations mensuelles en l'honneur de leurs collaborateurs pour marquer les dates d'anniversaire, et de ce fait, créent une ambiance presque familiale au sein de l'institution, tel est le cas de l'Inspection Générale des Finances (IGF).

À l'Inspection Générale des Finances, les dates d'anniversaires sont prises en compte et de façon mensuelle une rencontre est organisée afin d'honorer ceux et celles qui ont eu leur anniversaire au cours du mois. Ainsi, le dernier jour ouvrable de chaque mois, on a une petite célébration, avec tout le personnel réuni, avec discours, toast et gâteau pour une mise à l'honneur des fêtes.

Intégrant l'Inspection Générale des Finances en mars 2023, j'ai eu le privilège d'être parmi les fêtes de ce mois et j'ai été fière de constater à quel point les collègues étaient disposés à marquer cette rencontre mensuelle par d'élogieux discours, et des souhaits à l'égard des fêtes. Étant au tout début de mon expérience à l'institution, j'ai compris qu'elle se démarque en considérant ses différents collaborateurs afin de leur permettre de profiter de leur anniversaire dans leur lieu de travail. Une telle initiative s'inscrit, selon mes constats, dans une perspective de prise en compte de l'employé en dehors des tâches à réaliser. En gros, c'est lui faire comprendre qu'aux yeux des Responsables de l'institution et de ses pairs qu'il/elle est une personne spéciale et importante.

In Fine, je soutiens l'idée que l'Inspection Générale des Finances doit pérenniser une telle initiative, appréciée de tout le monde, néanmoins en y apportant des touches nouvelles.

15 ans de l'Inspection Générale des Finances :



Audrey RAPHAËL
Secrétaire de direction

En ce même mois de mars 2023, l'Inspection Générale des Finances a fêté ses quinze (15) ans de fonctionnement autour d'une grande célébration, avec toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont apporté un soutien à l'institution. Ainsi, certains cadres ont reçu une distinction accompagnée de mots de remerciements des Responsables.

Échanges fructueux, toasts, danses et dégustation suivie de prestations musicales ont alimenté la soirée commémorative du 15ème anniversaire de l'Inspection Générale des Finances en date du 28 Avril 2023.

En dépit, des contraintes auxquelles l'IGF fait face, ses dirigeants ne se lassent pas de promouvoir un climat de travail serein pour le personnel afin que chaque employé, quel qu'il soit, quelle que soit sa fonction, parvienne à son épanouissement professionnel.

En vue de mieux communiquer l'ensemble de ses accomplissements dans le domaine du contrôle et promouvoir la transparence qui est la base de la bonne gouvernance, au cours de ses quinze (15) ans d'existence, l'Inspection Générale des Finances (IGF) a réalisé une foire d'exposition de ses travaux en date du 24 Mars 2023. Ceci a permis à l'IGF de mettre en évidence ses travaux d'audit au grand public par l'entremise de ses différents rapports de mission, de ses manuels et guides de références. Au cours de cette activité, les Inspecteurs de l'IGF ont pris plaisir à échanger et à répondre à de nombreuses interrogations d'étudiants des Universités de la place.

À l'IGF, la motivation et le développement du personnel jouent un rôle majeur. Dans ce cadre, l'institution saisit toujours l'occasion de mettre à l'honneur ses Agents Publics ayant participé activement à la réalisation de ses objectifs via des célébrations de reconnaissance et d'anniversaire. De plus, dans l'idée de peaufiner les compétences de ses agents, l'IGF garantit le perfectionnement de ces derniers par des formations continues.



Jolicoeur JEAN
Inspecteur assistant I

X. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'exercice 2022-2023 de l'Inspection Générale des Finances (IGF) a été marqué par une série d'activités et de réalisations significatives. Les chiffres clés de cet exercice reflètent l'engagement continu de l'IGF à assurer la surveillance et le contrôle des finances publiques, ainsi qu'à promouvoir des pratiques de gestion transparentes et efficaces.

Cependant, les diverses missions programmées de l'IGF se sont déroulées dans un contexte mitigé. En effet, sept (7) des huit (8) missions commandées ont dû être reportées, notamment pour pouvoir donner suite aux cinq (5) missions sollicitées par le Ministre de l'Économie et des Finances. En dépit des contraintes rencontrées, au terme de l'exercice 2023, l'IGF a dû achever trois de ses (3) interventions, deux (2) étaient en phase de finalisation et la phase terrain de l'une des missions était en cours d'exécution. De plus, au cours de cet exercice, en dehors des missions, l'IGF a pris part à un éventail d'activités techniques parmi lesquelles on peut noter la participation à des initiatives telles que l'animation d'un jeudi comptable à l'OCPAH, l'AFPEC, la gestion des matériels de l'État, la synergie des institutions de contrôle, le projet HA-L1131 etc... Ces actions témoignent de l'expertise et de l'engagement de l'IGF dans la promotion de meilleures pratiques financières et de contrôle.

Du côté des activités administratives, la Direction des Ressources Humaines (DRH) et la Direction des Affaires Financières (DAF) ont joué un rôle essentiel dans la gestion interne de l'IGF. Leur contribution a été cruciale pour assurer le bon fonctionnement de l'organisation.

L'exercice 2022-2023 a également été marqué par des éléments marquants, tels que la célébration des quinze (15) ans de fonctionnement de l'IGF. Cette étape importante souligne la longévité et la persistance de l'IGF dans son rôle de gardienne des finances publiques. De plus, la participation de l'IGF à des événements d'importance au-delà de la sphère publique tels que la 13ème édition du Sommet International de la Finance et la 10ème édition du "Salon du Droit" démontre son implication dans les enjeux financiers ou sociétaux à l'échelle nationale et autre.

Les instantanés de l'exercice 2022-2023 témoignent de la diversité des activités de l'IGF, des réunions de travail aux séances de formation en passant par des moments de qualité qui renforcent la cohésion de l'équipe.

Dans le but de renforcer son effectif de manière quantitative et qualitative, l'IGF a procédé au cours de cet exercice fiscal, au recrutement de plus d'une dizaine de cadres pour le personnel administratif et le personnel technique. Aussi, neuf (9) nouveaux Inspecteurs ont prêté serment au cours de cet exercice dans l'optique de renforcer le cœur de métier de l'IGF en vue de mieux réaliser les différentes attributions l'institution.

Toujours dans la dynamique de promouvoir l'excellence, l'IGF a permis à son personnel technique et administratif de prendre part à des séances de formation adaptées à leur besoin en vue de les aider à combler certaines lacunes et renforcer leur efficacité dans l'accomplissement des tâches qui leur sont confiées.

Par ailleurs, compte tenu des contraintes conjoncturelles qui ont paralysés certaines des activités qui devraient être réalisées pour l'année fiscale 2022-2023, la hiérarchie projette de les poursuivre dans l'exercice suivant tout en gardant le cap sur le Plan de Relance Institutionnel 2022-2024 et le Plan d'Opération Stratégique 2024-2029.